

L'ANCIEN CHÂTEAU D'INGRANDE

Historique

Il a sans doute existé à Ingrandes dès le milieu du IX^e siècle une forteresse en bois construite sur ce qui était alors la « motte castrale », ou « motte féodale » d'Ingrande. En effet, dès les années 870, Charles le Chauve avait entrepris de faire fortifier la plupart des bourgs situés le long de la Loire afin de faire face aux invasions normandes et bretonnes. Et il est dès lors très probable qu'Ingrande, compte tenu de sa situation, n'ait pas échappé à ce mouvement général. Les seigneurs d'Ingrande et les textes anciens continueront du reste à évoquer durant les siècles suivants l'emplacement de leur « motte d'Ingrande », afin de mieux situer maisons et constructions.

Ce qui est sûr, c'est que l'ancienne forteresse en bois fut remplacée vers la fin du XII^e siècle par un château plus important et mieux fortifié, construit par les seigneurs de Craon avec l'appui des Comtes d'Anjou, soucieux de renforcer leur emprise sur ces territoires dont la possession leur était régulièrement contestée par les turbulents seigneurs bretons. Ces forteresses de bord de Loire avaient donc un but à la fois défensif et offensif face aux revendications nantaises et bretonnes.

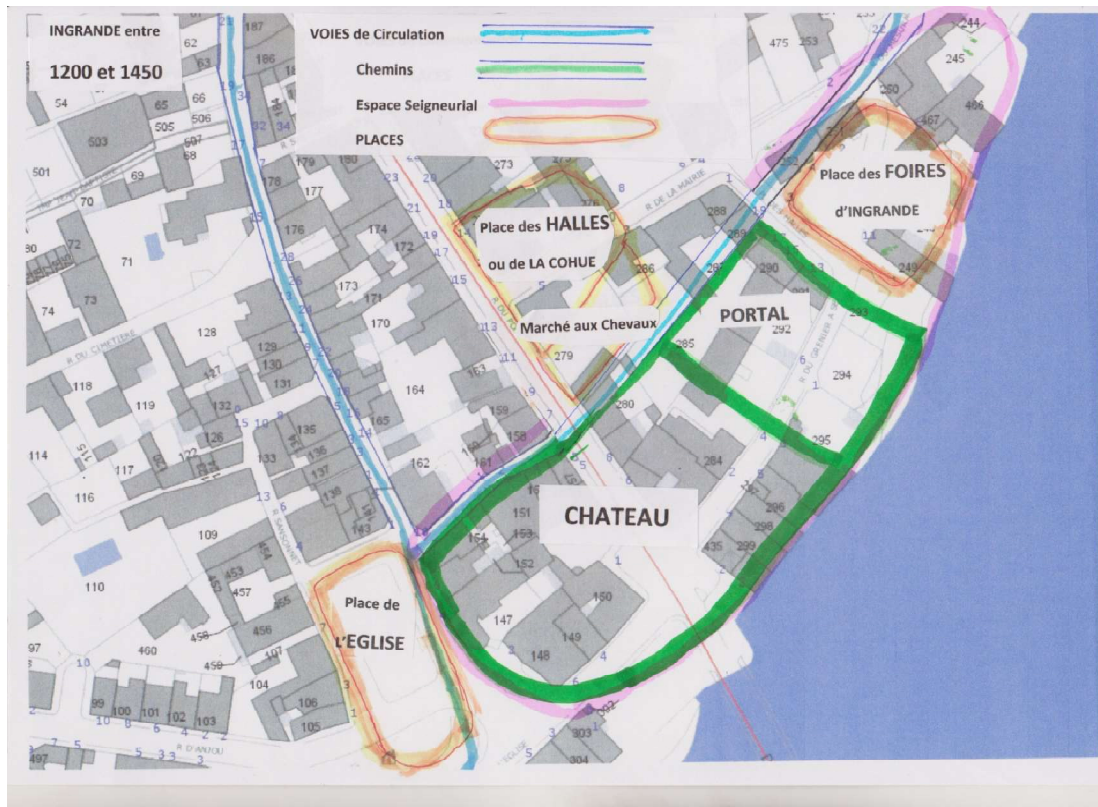
L'existence du château d'Ingrande est explicitement attestée dès 1107, c'est-à-dire environ une trentaine d'années après la construction du premier château de Chantocé que l'on peut dater de 1075. On trouve en effet, dès cette période, deux références au château d'Ingrande, d'abord comme « *Ingrandum castrum* » dans le cartulaire de Chemillé de 1107, puis comme « *Castrum quod Ingrandia vocatur* » (château qu'on appelle d'Ingrande), dans un autre document daté de 1110.

En cette année 1110, le Comte d'Anjou, Foulque le Jeune, très probablement aidé par son vassal Maurice 1^{er} de Craon, met le siège devant le château d'Ingrande pour en expulser un vassal de Maurice 1^{er}, le seigneur d'Ingrande, Brient, fils d'Hurvoi de Chantocé, qui s'était sans doute mal comporté (offense, trahison, forfaiture... ?), et le remplacer par un autre de ses vassaux. Garin Le Borgne devient ainsi seigneur d'Ingrande, sous l'autorité de la Maison de Craon, titre qu'il transmettra à ses descendants jusque dans les années 1250.

On peut remarquer que, dès cette date, le seigneur d'Ingrande semble avoir déjà une certaine importance puisque l'on rencontre dans son entourage tout un personnel à son service, notamment un veneur, un écuyer, un célerier, sans compter les hommes d'armes et un lieutenant dédiés à la défense du château. Le statut de « seigneur d'Ingrande » disparaîtra néanmoins lorsque, vers 1250, le Comte d'Anjou Charles 1^{er}, décidera de prendre le contrôle direct d'Ingrande et de son château, profitant de la minorité des fils de Maurice IV pour en déposséder temporairement la Maison de Craon. Il choisira du reste de ne prendre que la possession d'Ingrande sans se préoccuper à l'époque de Chantocé, ce qui dénote l'intérêt tout particulier qu'il manifestait pour cette position des bords de Loire et son péage.

En l'absence désormais de « seigneur d'Ingrande », possédant le titre et le château, ce sont le prévôt d'Ingrande, son lieutenant, et ses hommes qui, après 1250, seront chargés de garder et défendre la forteresse pour les seigneurs de Craon, et qui pour cela y auront leur résidence tant que le château subsistera. Un texte des années 1290 précise très clairement que « **ledit prévost est tenu de garder et surveiller le chastel de la ville avec un nombre suffisant d'hommes de la ville, s'il en est besoin** ».

À cette époque, les principaux éléments constituant la ville d'Ingrande semblent pouvoir être situés sur un plan de la façon suivante :



Cette organisation se maintiendra jusqu'à la destruction du château, une première fois par les Anglais à la fin du XIV^e siècle, et une seconde fois après reconstruction partielle au moins du donjon, par Louis XI au milieu du XV^e siècle. A compter de cette date le prévôt sera donc obligé de se faire construire une résidence propre à proximité, mais en dehors de l'espace seigneurial proprement dit. C'est la maison que l'on trouve maintenant à l'entrée d'Ingrande, rue du Mesurage, qualifiée parfois de « Logis du Prévôt ».

La suppression du statut de seigneur d'Ingrande ne sera nullement remise en question lorsque Maurice V de Craon récupérera le château des mains de Charles II d'Anjou, et il n'existera plus ensuite aussi bien sous les Craon que lorsque les ducs de Bretagne prendront possession d'Ingrande pour l'avoir racheté à Gilles de Rais. Ils y laisseront juste une garnison dirigée par un capitaine Jean Ruffier, chargé de défendre et protéger le château jusqu'à sa destruction totale par les troupes de Louis XI.

À quoi pouvait ressembler le Château d'Ingrande ?

Peut-être peut-on s'en faire une idée à partir d'une carte de 1579 sur laquelle il est représenté (voir la reproduction ci-dessous), mais on peut aussi penser que l'imagination entre pour une bonne part dans ce dessin exécuté 200 ans après la destruction du vieux château féodal. Concernant son importance, on note qu'il semble plus imposant que les autres châteaux alentours, et notamment que celui de Chantocé, à en juger tant par la carte de 1579 que par celle du duché d'Anjou de 1631. Cette différence de taille sur les gravures pouvant certes aussi n'indiquer que l'importance économique respective d'Ingrande par rapport à Chantocé, et non forcément la dimension ou l'aspect réels de ces deux châteaux.



Carte d'ORTELIUS de 1579



Si l'on se fonde maintenant sur les textes et non plus sur ces cartes sujettes à caution, on peut estimer que l'enclos seigneurial entourant le château d'Ingrande s'étendait depuis l'actuelle place des Halles jusqu'à l'actuel Grand Louis, la porte du château étant située en face de l'église d'alors, dont il n'était séparé que par une petite place ou « placistre » telle qu'elle était dénommée à l'époque.

Un Acte de 1110 décrit ainsi Garin Le Borgne, seigneur d'Ingrande, faisant don et restitution aux moines de Marmoutier « ***devant la porte de son château appelé Ingrande, c'est-à-dire sur la place qui est entre le château et l'église Notre Dame*** ».

Face à l'église, de l'autre côté de cette petite place, se situait le portail d'entrée du château protégée par une porte fortifiée abritant sans doute un petit corps de garde.

Une fois entré par cette porte, on débouchait sur la cour d'honneur qui abritait un fort donjon où logeaient le prévôt d'Ingrande, son lieutenant, ou éventuellement un capitaine plus spécifiquement chargé de sa défense ainsi que les hommes dédiés à cette tâche. Ce donjon abritait le « Trésor seigneurial » constitué essentiellement des papiers prouvant l'ascendance du seigneur et ses titres de propriété sur le château et la campagne environnante. A l'intérieur de cette même enceinte, au pied du donjon, on trouvait des écuries pour les chevaux et des remises pour les chariots, ainsi qu'une citerne destinée à stocker l'eau en cas de siège, ainsi que six habitations particulières où résidaient des proches du seigneur.

Incluses dans cet **espace seigneurial dont on a tenté ci-dessous de délimiter le périmètre**, on trouvait, en dehors du château proprement dit, deux autres parties distinctes et bien identifiées :

la partie située le plus à l'est était occupée par ce qu'on appelait la place de la Seigneurie, devenue plus tard place des Halles, sur laquelle se tenaient les foires annuelles autorisées par les Comtes d'Anjou. Sur cette même place se trouvait aussi le four banal appartenant au seigneur, où les habitants d'Ingrande étaient tenus de venir cuire leur pain. On y trouvait également une « salorge », bâtiment en bois servant à stocker le sel, ancêtre des futurs greniers à sel, mais possédée à l'époque par un important propriétaire privé nommé Raoul Le Clerc. Celui-ci faisait venir le sel de Bretagne pour le revendre avec profit aux habitants d'Ingrande qui s'y approvisionnaient librement, mais sans surtaxation comme ce sera le cas par la suite avec l'instauration de la Gabelle en Anjou à partir de 1518.

Quant à la partie située au centre, sans doute plus faiblement fortifiée, elle était tout de même ceinturée d'un mur et close d'un grand portail, appelé le « *Portal de la ville* » par lequel on pénétrait dans cette première enceinte englobant plusieurs constructions et maisons particulières ainsi qu'un pressoir auquel les vignerons d'Ingrande étaient tenus de venir presser leurs raisins. Dans cette partie centrale de l'espace seigneurial on relève notamment cinq maisons particulières, et donc cinq foyers parmi lesquels on peut relever la présence des familles les plus riches ou les plus influentes de

la cité. À noter que cette partie continuera à s'appeler Le Portal au moins jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Le plan ci-dessous indique les trois principaux espaces identifiés et décrits ci-dessus.



Les événements ayant affecté le château durant la guerre de Cent Ans

En 1365, la bataille d'Auray met un terme à la guerre de Succession de Bretagne, désœuvrant de nombreux mercenaires qui vont alors s'abattre sur l'Anjou désarmé. C'est le début de ces « *Chevauchées des Grandes Compagnies* », composées de mercenaires dirigés par des capitaines Anglais (Jean Chandos, Robert Knolles, Hugues de Calverley) à la solde du Roi d'Angleterre Édouard III, ou œuvrant directement pour leur compte avec son assentiment. L'Anjou verra dès lors les affrontements armés se multiplier.

En 1356, Amaury IV DE CRAON, seigneur d'Ingrande est fait prisonnier par les Anglais, et doit, pour être libéré, verser une rançon qui sera payée par augmentation des taxes perçues sur le sel à Ingrande, à hauteur de 1 écu d'or par muid à partir de 1359. Il sera finalement libéré l'année suivante en 1360, sans que cette surtaxe sur le sel ne soit pour autant abolie.

Dès le début des années 1360, la forteresse d'Ingrande est prise et occupée par les troupes anglaises commandées par Robert Knolles.

Entre 1365 et 1368, celui-ci négocie avec Amaury IV de Craon en vue de la restitution de la forteresse d'Ingrande, ainsi que celle des forts de La Gravelle et Segré, moyennant le versement d'une somme de 10 000 livres or qu'il obtient en 1368.

En 1369, Jean Chandos s'avance avec plus de 500 hommes, pillant la région et ses abbayes sans rencontrer de résistance. Juste après son départ, le Comte de Pembroke s'abat à son tour sur l'Anjou avec 300 chevaliers, recrutant les retardataires de l'armée de Chandos, pillant les champs et rançonnant les villages que Chandos avait épargnés. Pembroke revient une seconde fois avec Hugues de Calverley et avec plus de 2000 hommes ainsi que du matériel de siège dans le but de faire main basse sur les villes du duché d'Anjou.

Le château d'Ingrande est, durant toute cette période, une cible de choix pour ces expéditions anglaises, et ce pour deux raisons :

d'abord, entre 1368 et 1372, les seigneurs de Craon, auxquels appartient le château d'Ingrande se sont ralliés au Roi de France, et Guillaume 1er de Craon notamment se bat aux côtés de Bertrand Du Guesclin contre les Anglais ;

le Roi d'Angleterre Édouard III n'ayant plus les moyens de financer les expéditions de ces « Grandes Compagnies », ces dernières se trouvent désormais livrées à elles-mêmes et contraintes de subvenir seules à leurs besoins, ce qu'elles vont faire en s'efforçant de contrôler le trafic fluvial des marchandises sur la Loire et les péages afférents.

C'est ainsi que dans les dernières années du XIV^e siècle, Hugues de Calverley, après avoir sans doute détruit le château d'Ingrande, s'empare des Ponts de Cé, et s'assure le contrôle des péages de Loire, dont le produit pouvait s'avérer particulièrement utile pour permettre le financement de ses expéditions et le paiement de ses hommes. Rappelons-nous qu'en 1409, Jean de Craon évaluait à plus de 2 000 livres par an les revenus tirés de son seul péage d'Ingrande.

On retrouve le souvenir de ce château d'Ingrande dans l'Aveu rendu par Jean de Craon au Roi Louis II d'Anjou le 24 février 1409, dans lequel Jean de Craon évoque sa « motte d'Ingrande où anciennement s'élevait un château, lequel les Anglais détruisirent et abattirent par la dernière guerre ».

Le château est partiellement, reconstruit dans les années 1437-1440, sans doute réduit à un état de simple donjon, puisqu'en 1442-1443, on retrouve un texte par lequel Charles de La Ville Audren et Jean Ruffier capitaines d'Ingrande, prêtent serment au Duc de Bretagne François II de « garder fidèlement et restituer le donjon d'Ingrande ».

C'est ce donjon, nouvellement restauré, que le Sire de Bueil viendra de nouveau détruire et incendier lors d'un raid mené au nom de Louis XI en 1468 contre certaines possessions qu'il conteste aux Ducs de Bretagne, comme c'est le cas de la seigneurie d'Ingrande, rachetée à Gilles De Rais en 1437 dans des conditions douteuses et surtout contre l'avis du Roi de France.

On peut également penser que la Tour irlandaise, édifiée à l'est, et donc destinée à prévenir des incursions venues d'Anjou, a été construite dans ces mêmes années d'occupation bretonne, et détruite dans les mêmes circonstances par les troupes envoyées par Louis XI en 1468.

On discerne encore dans les soubassements de certaines maisons d'Ingrande (notamment celles proches de la place de l'église), les restes des murailles de l'ancien château d'Ingrande, ainsi que les restes de cette « tour irlandaise » qui défendait l'accès est de la ville et surveillait le trafic passant par la Loire. Ces derniers serviront de fondation pour l'édification de la grande maison de Pierre Tourmeau au milieu du XVIII^e siècle.

Jean-Louis Beau

Sources : Jean Pierre BRUNTERC'H : Une famille des confins de l'Anjou et du Nantais aux XI^e XII^e siècles : Les LEBORGNE – Actes du Congrès d'Ancenis dans « Les mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie cde Bretagne » 1999